

NÉPAL

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

L'insurrection maoïste qui déchire le Népal depuis dix ans a affecté la vie de millions de femmes et d'enfants, en particulier ceux des foyers qui étaient déjà vulnérables, dans les districts isolés et pauvres en ressources du pays. En plus des répercussions du conflit, de nombreuses régions ont aussi été frappées par des catastrophes naturelles, notamment des inondations.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF Népal est le chef de groupe pour la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et pour l'éducation (avec l'Alliance Save the Children). D'une façon similaire, l'UNICEF codirige les groupes sur la santé et la protection (en particulier la protection de l'enfance). On estime que les programmes de l'UNICEF viendront en aide à plus d'un million et demi de personnes en 2009.

Santé et nutrition : l'UNICEF stockera à l'avance des médicaments essentiels et des équipements médicaux qui pourront être utilisés en temps voulu en cas d'urgence ; surveillera les risques accrus de malnutrition pendant les situations d'urgence ; dans les zones affectées par une urgence ; appuiera des interventions en faveur de la nutrition et de la santé ; soutiendra la vaccination et le traitement des maladies infantiles ; fournira des moustiquaires imprégnées d'insecticide et lancera des activités de mobilisation sociale pour atténuer le risque du paludisme ; achètera des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, des laits thérapeutiques et des médicaments essentiels ; renforcera les capacités des centres d'aide nutritionnelle et soutiendra la création de nouveaux centres ; et il élargira la gestion communautaire de la malnutrition aiguë à de nouveaux districts.

VIH et sida : l'UNICEF offrira une éducation sur le VIH et le sida aux adolescents, aux femmes et aux familles qui courent le plus de risques ; soutiendra la fourniture d'antirétroviraux pour les enfants séropositifs ainsi que pour les femmes infectées par le VIH qui sont enceintes ou ont récemment accouché ; il intégrera des services de prévention du VIH (conseils et tests volontaires) aux soins de santé offerts dans les camps de personnes déplacées.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF viendra en aide à 8000 familles déplacées par les inondations en 2008 ; stockera à l'avance du matériel pour construire des abris, ainsi que du matériel d'hygiène, d'assainissement et de purification de l'eau de boisson ; réhabilitera les systèmes d'approvisionnement en eau détruits par les inondations et les glissements de terrain ; formera des ONG dans 13 districts à l'installation d'équipements d'eau et d'assainissement et à la promotion de l'hygiène ; et offrira aux agents sanitaires et à des volontaires une formation sur le lavage des mains au savon et sur le traitement de l'eau dans les foyers.

Éducation : l'UNICEF offrira des fournitures scolaires de base à 50 000 enfants déplacés ; achètera et distribuera des équipements récréatifs et d'enseignement/apprentissage destinés à être utilisés dans 500 espaces d'apprentissage ; soutiendra la création d'écoles en tant que « zones de paix » dans dix districts ; achètera des matériels pour construire des structures d'apprentissage temporaires dans 500 espaces ; offrira à 500 enseignants une formation sur l'éducation à la paix dans les zones affectées par un conflit ; et formera 2500 enseignants à faire la classe en situation d'urgence.

Protection de l'enfance : l'UNICEF s'emploiera à renforcer les capacités de 500 techniciens juridiques sur des questions liées à la protection de l'enfance en situation d'urgence ; offrira aux membres des groupes nationaux et aux participants régionaux une formation sur des questions liées à la protection de l'enfance en situation d'urgence ; achètera et stockera à l'avance des trousseaux de protection de l'enfance et autres matériels d'urgence pertinents ; renforcera les mécanismes de riposte pour offrir une protection aux enfants dans des situations d'urgence ; coordonnera les activités pour les enfants touchés par le conflit, en particulier les filles, notamment : i) en développant les capacités du gouvernement et des partenaires de la société civile à surveiller, documenter et notifier les violations des droits de l'enfant et à prévenir le recrutement d'enfants dans les forces et les groupes armés ; ii) en offrant des services de réinsertion basés sur la communauté ; iii) en élaborant des initiatives et des stratégies communautaires de réconciliation pour s'assurer que les enfants qui rentrent chez eux sont acceptés et réinsérés ; iv) en encourageant la participation des enfants, des jeunes et des groupes communautaires aux comités locaux pour la paix ; et v) en soutenant le règlement des conflits ; il aidera l'instance nationale chargée des mines à atténuer la menace des engins explosifs improvisés, des mines terrestres, etc. ; garantira que les besoins d'assistance des victimes sont respectés ; et offrira une éducation systématique sur la réduction du danger des mines dans les zones à risque.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	2 817 000
VIH et sida	100 000
Eau, assainissement et hygiène	1 000 000
Éducation	500 000
Protection de l'enfance	3 600 000
Total**	8 017 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.